

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

<b>NOTICE DE LA REVUE</b>	
<b>Auteur(s) ou collectivité(s)</b>	<b>Auteur collectif - Revue</b>
<b>Auteur(s) secondaire(s)</b>	<b>Gastine, Louis (1868-1935)</b>
<b>Titre</b>	<b>La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie</b>
<b>Adresse</b>	<b>Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906</b>
<b>Nombre de volumes</b>	<b>93</b>
<b>Cote</b>	<b>CNAM-BIB P 980</b>
<b>Sujet(s)</b>	<b>Photographie Périodiques</b>
<b>Note</b>	<b>Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.</b>
<b>Permalien</b>	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?P980">https://cnum.cnam.fr/redir?P980</a>
<b>LISTE DES VOLUMES</b>	
	<a href="#">10e année. N. 1. 25 janvier 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 2. 25 février 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 5. 1er juin 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 6. 1er juillet 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 7. 1er août 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 8. 1er septembre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 9. 1er octobre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 10. 1er novembre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 11. 1er décembre 1898</a>
	<a href="#">11e année. N. 12. 1er janvier 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 13. 1er février 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 14. 1er mars 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 15. 1er avril 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 16. 1er mai 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 17. 1er juin 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 18. 1er juillet 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 19. 1er août 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 20. 1er septembre 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 21. 1er octobre 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 22. 1er novembre 1899</a>
<b>VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	<a href="#">11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899</a>
	<a href="#">12e année. N. 25. 1er janvier 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 26. 1er février 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 27. 1er mars 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 28. 1er avril 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 29. 1er mai 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 30. 1er juin 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 31. 1er juillet 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 32. 1er août 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 33. 1er septembre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 34. 1er octobre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 35. 1er novembre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 36. 1er décembre 1900</a>
	<a href="#">13e année. N. 37. 1er janvier 1901</a>
	<a href="#">13e année. N. 38. 1er février 1901</a>
	<a href="#">13e année. N. 39. 1er mars 1901</a>

	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905</a>
	<a href="#">18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906</a>
	<a href="#">18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906</a>

<b>NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	<a href="#">11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899</a>
Adresse	Paris : Masson & Cie éditeur de La Nature, 1899
Collation	1 vol. (203-224 [i.e. 22]-[4] p.) ; 27 cm
Nombre de vues	27
Cote	CNAM-BIB P 980 (23-24)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?P980.23-24">https://cnum.cnam.fr/redir?P980.23-24</a>

LA

# Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée

des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en Appareils et produits photographiques et de la  
Chambre syndicale des OpticiensDirecteur : **Louis GASTINE**

## SOMMAIRE :

La Classe de la Photographie à l'Exposition de 1900, par L. GASTINE. . . . .	203	Les Nouveautés photographiques : Le Révélateur élastique H. REEB. Le nouvel obturateur stéréoscopique de M. OTTO-LUND.	
Le nouveau révélateur Adurole, par E. BELIN	205	Recettes et procédés, par le Dr G. HODÉE.	220
Echos. . . . .	208	Extrait du programme du Congrès des Sociétés savantes. . . . .	220
La liberté de l'objectif, par L. BORDAT. . .	210	Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographiques.	221
Congrès international de photographie de 1900. Règlement . . . . .	212	Bibliographie . . . . .	201
Variétés : Course à travers les Indes, par E. GALLOIS . . . . .	214		

## La Classe de la Photographie à l'Exposition de 1900

A mesure que l'année s'avance et que nous nous rapprochons du moment de l'Exposition de 1900, tous ceux qui songent à exposer ou à suivre les exhibitions de ceux qui exposeront, se préoccupent de ce que sera cette nouvelle manifestation.

Il est évidemment impossible de prévoir ce que donneront, dans la classe XII, les progrès qui ont été réalisés depuis dix ans, mais on peut du moins, dès à présent, fournir quelques indications générales qui répondront à certaines des questions qu'on se pose et qui nous ont été déjà plusieurs fois adressées personnellement.

En ce qui concerne d'abord l'emplacement de la section photographique (classe XII) on sait maintenant qu'il se trouve au Champ-de-Mars, à l'extrémité de l'un des deux immenses bâtiments qui partent de la galerie des machines pour aller jusqu'auprès de la tour Eiffel, l'un en bordure de l'avenue de Labourdonnais et l'autre de l'avenue de Suffren.

C'est donc à l'extrémité de l'un de ces bâtiments, — celui qui borde l'avenue de Suffren, — que se trouvera la classe de la Photographie, au premier étage, partie en bordure de l'avenue, et partie donnant sur les jardins avoisinant la base de la Tour.

Quelques critiques ont été formulées contre cet emplacement. On a dit, entre autres choses, que cet emplacement sera bien éloigné. Sans vouloir défendre ce choix, nous croyons devoir pourtant répondre que cette appréciation est bien gratuite, car rien ne prouve que l'extrémité la plus éloignée des bâtiments dont il s'agit est celle qui se trouve près de la tour Eiffel. Par

rapport au centre de Paris et surtout par rapport aux moyens de locomotion les plus abondants et les plus pratiques, aussi bien actuels que prévus, c'est au contraire l'extrémité touchant la galerie des machines qui serait la plus éloignée et non l'autre. — Si l'on considère en outre que les environs des abords de la tour Eiffel et du Trocadéro seront beaucoup plus attractifs que ceux de la galerie des machines, on sera obligé d'en conclure que, par rapport à la circulation du public, — ce qui est le point principal, — le lieu est fort bien placé.

Sans doute l'élévation au premier étage paraît être tout d'abord moins avantageuse que la situation du rez-de-chaussée mais, même à ce point de vue, il faut encore reconnaître que cet inconvénient est bien atténué par les moyens d'accès faciles qui ont été prévus. Ainsi, outre les nombreux escaliers, bien tracés, très décorés et fort engageants, qui mèneront au premier étage, il y aura des *chemins mobiles* qui conduiront les visiteurs au premier et où la foule se portera, incontestablement sollicitée par l'attrait même de ce moyen de locomotion.

De telle sorte que cet inconvénient apparent pourrait fort bien être au contraire, en réalité, un avantage auquel s'ajouterait encore celui de l'éclairage qui sera certainement meilleur encore au premier qu'au rez-de-chaussée.

Nous disons meilleur *encore* parce qu'au point de vue de la lumière, il faut reconnaître que les bâtiments sont parfaitement compris. Les ouvertures hautes et vastes autant que multipliées versent le jour à flots, et ce n'est évidemment pas par la clarté que l'exposition péchera !

L'espace, malheureusement, est moins abondant que l'éclairage. On a dit déjà qu'il n'y avait pas pour la classe XII le quart de l'étendue qu'il faudrait... Cette appréciation est assurément fort excessive. Il a fallu proposer en effet d'assez grosses réductions d'emplacement aux exposants ; mais c'est surtout parce que la plupart des premières demandes avaient été volontairement exagérées, en prévision même de ces réductions tout à fait traditionnelles.

Tel qui demandait vingt mètres de surface murale ou de surface sur sol comptait au dernier moment se borner à une location définitive moitié moindre ou même inférieure encore. Il y a même eu des solliciteurs de cinquante mètres, qui, tout bien considéré, se déclarent très satisfaits... avec cinq mètres seulement.

Ainsi, les demandes en se précisant, les exagérations en s'atténuant ramènent à de plus justes proportions les désirs de chacun, et l'on ne manquera peut-être pas autant de place qu'on se l'imaginait tout d'abord.

Néanmoins, répétons-le, loin d'être à l'aise dans l'emplacement prévu, la classe XII y sera à l'étroit quand même, parce que l'administration n'a prévu pour elle qu'une étendue à peu près double de celle qui lui avait été affectée en 1889. Peut-être croyait-on ces prévisions très larges... en réalité elles ne le sont pas, parce que l'importance de la photographie a presque triplé depuis dix ans.

La photographie professionnelle marque une augmentation relativement assez faible, mais l'industrie et le commerce photographique, les

sociétés et les amateurs sont au moins trois fois plus importants et plus nombreux qu'en 1889.

Il y aura donc, malgré tout, un certain encombrement qui semble devoir empêcher de songer à la réalisation de diverses attractions qu'on aurait souhaité introduire et qu'il faudra peut-être sacrifier.

On avait aussi songé à installer un laboratoire modèle et une salle affectée à des conférences et des projections de toutes sortes. Il se pourrait qu'il fut difficile de doter la classe de ces installations, si bien indiquées pourtant.

Pour être exactement fixé à ce sujet, il faut attendre encore quelques semaines. Nous espérons être en mesure, le mois prochain, de fournir des indications plus précises. Nous commencerons alors en même temps une étude méthodique des questions intéressant les diverses catégories d'exposants, afin de les bien renseigner, et nous recevons à ce sujet, dès à présent, toutes les demandes ou propositions qu'ils voudront bien nous transmettre, soit pour y répondre, soit pour les appuyer.

L. GASTINE.



## Le nouveau Révélateur Adurol

LA *Photographische correspondenz* de Vienne publiait, dans son numéro de juillet 1899 (n° 466), un article du Dr Andresen, intitulé : « Bromhydrochinon als Entwickler » et commençant par cette phrase :

« Le produit de substitution monobromé de l'hydroquinone vient d'être mis dans la pratique photographique, sous le nom de « Adurol Schéring ».

Quelques pages plus loin, dans le même fascicule, un article du Dr Bogisch, intitulé : « L'Adurol, un nouveau révélateur photographique », traitait du même sujet en faisant remarquer toutefois qu'il se fabriquait, en Allemagne, deux produits de ce nom : l'Adurol Schéring, à Berlin, et l'Adurol Hauff, à Feuerbach, dans le Wurtemberg.

Bien que ma curiosité fut éveillée par ces deux articles, je ne cherchais pas à approfondir cette question, lorsque dans le numéro suivant de la même revue (août 1899, page 464), parut la copie du certificat délivré par l'École Impériale et Royale de photographie de Vienne, à la Maison Schéring, de Berlin, pour son révélateur Adurol. Le résultat des essais faits dans cet Institut et publiés dans la *Photographische correspondenz*, par le Dr Eder me parut si concluant que j'écrivis de suite à la Maison Schéring, pour recevoir un échantillon d'Adurol, mais c'est à l'obligeance de la Maison Hauff, de Feuerbach, que je dois de pouvoir donner aujourd'hui aux lecteurs de la *Photographie Française* quelques renseignements qui sont le résultat d'essais personnels.

Il y a bien, en réalité, deux adurols différents : celui que fabrique la maison Schéring est le produit de substitution monobromée de l'hydroquinone tandis que l'aduroil Hauff en est le produit de substitution monochlorée, mais, d'après le Dr Bogisch, les propriétés de ces deux variantes sont en pratique absolument identiques.

Les différents articles que j'ai cités plus haut, ainsi que les circulaires expédiées par les fabricants parlent de l'aduroil comme d'un révélateur ayant des propriétés intermédiaires entre celles de l'hydroquinone et celles des révélateurs rapides, tels que le métol ou le diamidophénol. Ils lui prêtent les avantages des uns et des autres, sans en avoir les inconvénients. Je m'explique :

Si l'hydroquinone est un des révélateurs photographiques les plus répandus parmi les amateurs, c'est que son emploi permet à l'opérateur de suivre parfaitement bien la venue de l'image au cours du développement, mais ce qui semble être un avantage, n'est en réalité qu'un défaut capital. On surveille facilement la venue de l'image, parce que les grandes lumières se développent à fond, tandis que les ombres restent encore parfaitement blanches; mais quand alors les demi-teintes commencent à se voiler pour faire venir les détails, le cliché est déjà trop dur, les lumières sont si noires que, malgré tous les artifices de tirage, elles se traduisent sur l'épreuve définitive par des blancs brillants, du plus malheureux effet.

Avec les développeurs rapides, au contraire, et tout particulièrement avec le métol, le résultat est opposé. Quelques secondes seulement après son immersion, la plaque voile sur toute sa surface, et l'on est tenté de croire que la pose a été exagérée. Il n'en est rien, car le développement est à peine commencé, mais l'action réductrice, au lieu de se produire complètement dans les lumières d'abord et à la fin seulement dans les ombres, l'action réductrice, dis-je, est progressive et maintient l'équilibre des tons en donnant à chaque point de l'image une opacité correspondante à la puissance lumineuse qui l'a frappé. La marche du développement doit alors être contrôlée, non par réflexion, mais par transparence et c'est un peu pour cette raison que beaucoup de photographes préfèrent les développements lents.

Il résulte donc de ce court parallèle entre les deux types fondamentaux de révélateurs photographiques que l'avantage des premiers est le contrôle facile de la venue de l'image et que celui des seconds est la juste gradation des teintes. Tels sont aussi les avantages que l'on prête à l'aduro et j'ai tenu, avant d'en parler, à contrôler, par moi-même, l'authenticité de cette affirmation.

Les différentes formules ne concordent pas et il m'a fallu, pour porter une exacte appréciation, les essayer successivement.

La formule recommandée par la maison Hauff, de Feuerbach, pour son aduro, produit de substitution monochlorée de l'hydroquinone est la suivante :

1° Révélateur séparé :

A. Aduro . . . . .	10
Sulfite de soude cristallisé . . . . .	80
Eau . . . . .	500
B. Carbonate de potasse . . . . .	60
Eau . . . . .	500

*Emploi* : Une partie de A et une partie de B, ou bien, une de A, une de B et une d'eau suivant l'exposition.

On dissout d'abord : 2° Révélateur concentré complet.

Sulfate de soude cristallisé . . . . .	200
Carbonate de potasse . . . . .	150
Eau . . . . .	500

et on ajoute ensuite :

Aduro . . . . .	25
-----------------	----

*Emploi* : Pour l'atelier et les instantanés, diluer cette solution concentrée de une à trois parties d'eau; pour les longues poses en plein air, ajouter jusqu'à cinq parties d'eau.

J'ai essayé la première formule pour des plaques de paysages justement exposées et les résultats ont été pleinement satisfaisants. Malheureusement, la gélatine s'est percée de nombreux trous au séchage et comme j'attribuais cet accident à l'action destructive du carbonate alcalin, j'ai essayé de lui substituer comme accélérateur la formaldéhyde dont M. Seyewetz (1), recommande l'emploi avec l'hydroquinone et j'ai recommencé mes essais avec la formule suivante :

A. Aduro . . . . .	20
Sulfite de soude anhydre . . . . .	80
Eau . . . . .	1000
B. Formaldéhyde du commerce à 40 0/0.	

(1) *Le développement de l'image latente en photographie*, par A. Seyewetz. — Paris, Gauthiers-Villars, 1890.



LE VIEUX PARIS A L'EXPOSITION DE 1900

Cliché de M. H. Mackenrodt, exécuté avec sa jumelle stéréoscopique spéciale.

Dans 100 centimètres cubes de A, j'ajoute deux centimètres cubes de B, et si l'image tarde trop à paraître, j'ajoute de la formaldéhyde par gouttes, jusqu'à ce que le bain obtienne la force voulue.

Avec cette formule, le nouveau révélateur présente une élasticité bien plus grande qu'avec le carbonate de potasse, car une addition supplémentaire de quelques gouttes seulement de formol permet d'accélérer l'action du bain dans des proportions considérables. L'image se développe graduellement sans trace de voile, et loin de détruire la gélatine, la formaldéhyde tend, au contraire, à la durcir. Son emploi comme accélérateur m'a donc semblé bien préférable à celui de la potasse, mais son odeur âcre, désagréable et malsain sera toujours un grave inconvénient.

Continuant mes recherches ou plutôt mes essais, j'ai essayé d'employer la même formule de bain d'adurol avec une addition d'acétone au lieu de formol, et cela dans les proportions normales de 10 0/0, à savoir :

Solution A . . . . .	100 centimètres cubes
Acétone . . . . .	10 —

Le développement a justifié tout particulièrement alors le dire des fabricants : l'image est venue rapide, vigoureuse et modelée, chaque tonalité a paru au moment convenable et le cliché s'est terminé sans la moindre trace de voile, sans dureté ni perte de temps. Ainsi employé, l'adurol possède bien réellement les avantages des deux types fondamentaux de révélateurs sans en avoir les inconvénients, et des essais répétés m'ont toujours donné d'aussi bons résultats. Il va sans dire que l'élasticité, particulière à l'emploi de la formaldéhyde, se retrouve également avec l'acétone, mais les écarts sont moins brusques et partant moins dangereux.

Tous les essais que je viens de rappeler ont été faits, non seulement pour le développement des plaques photographiques ordinaires au gélatino-bromure d'argent, mais aussi pour le traitement des négatifs radiographiques. C'est en collaboration avec M. Contremoulin, et dans son laboratoire de radiographie de l'hôpital Necker, où je remplis actuellement les fonctions de préparateur, que j'ai tenté d'appliquer ces différentes formules à des plaques radiographiques d'expositions rigoureusement analogues. Pour les grandes épaisseurs comme pour les faibles (celles des membres), les résultats ont été particulièrement satisfaisants avec la formule à l'acétone.

J'ai enfin fait d'autres essais en substituant au carbonate de potasse, au formol ou à l'acétone, le phosphate tribasique de soude, mais, quoique bon, le développement ainsi conduit n'a pas de qualités particulières assez marquées pour mériter une mention spéciale.

La solution d'aduro et de sulfite de soude se conserve bien à l'air, et tous les bains révélateurs que je viens de citer peuvent développer bon nombre de plaques sans perdre sensiblement de leurs qualités, quand bien même il y aurait un intervalle de plusieurs jours entre les différentes opérations. Toutefois, le bain au formol tend à fournir plus rapidement que les autres et c'est celui à l'acétone qui me semble être le plus résistant. Ce sont d'ailleurs toutes ces qualités particulières qui me font, sans hésiter, lui donner la préférence.

Il n'est pas douteux que l'emploi de l'aduro aille bientôt en augmentant, car cette substance est à même de rendre de grands services, tant à la photographie des professionnels qu'à celle des amateurs. Ses qualités incontestables la feront préférer aux produits similaires parfois défectueux et, quoique peu connu encore, il est à souhaiter qu'elle soit bientôt répandue dans la pratique. Je n'ai pas écrit pour en faire l'éloge mais pour faire connaître seulement le résultat de mes essais, certain que d'autres, après moi, les répéteront en les confirmant.

EDOUARD BELIN.



## ÉCHOS

Le Cours public de Photographie, en vingt leçons, confié à M. Ernest Cousin, par la *Société française de Photographie*, se rouvrira, pour la 5<sup>e</sup> année, le mercredi 29 novembre courant, à 9 heures du soir, pour être continué les mercredis suivants à la même heure, dans les locaux de la Société, 76, rue des Petits-Champs, à Paris. Les dames sont admises.



Nous signalons à tous ceux de nos lecteurs membres du T. C. F., et s'occupant de Photographie, l'Association des Amateurs Photographes du T. C. F., qui rend de grands services aux touristes photographes; elle installe les chambres noires en province, en signale la présence par un panneau spécial, joint aux postes de secours du T. C. F., des postes de secours photographiques, où l'on peut exécuter les menues réparations d'incidents survenus en cours de route, et surtout par ses délégués et ses Sociétés correspondantes assure, par toute la France, à ses membres, des laboratoires merveilleusement aménagés.

Renseignements: M. Hubbard, Secrétaire général, 61, rue Condorcet.

L'hiver, au siège social, 47, rue Vivienne, cours divers et séances de projections.

Concours photographiques mensuels entre les membres de la Société que les initiés connaissent déjà sous l'abréviation A. A. P. du T. C. F.



L'un des amateurs photographes les plus connus, M. Perrot de Chaumeux, qui avait été longtemps secrétaire général de la Société française de Photographie, est mort récemment dans sa propriété de Prissac (Indre). C'est pour la photographie une perte réelle, tous les amateurs en seront vivement affectés.



La *Revue suisse de Photographie* organise, pour le mois de février 1900, un concours d'épreuves agrandies sur papier. Ce concours est international, et il est aussi bien ouvert aux amateurs qu'aux professionnels.

S'adresser, pour les conditions du concours, à l'administration de la *Revue*, 40, rue du Marché, Genève.



Une mission danoise, subventionnée par S. M. le roi de Danemark, vient de quitter Copenhague dans le but d'étudier de près les aurores boréales.

Cette mission est composée de M. Adam Paulsen, directeur du bureau central météoro-



LA RADE DE TOULON

Cliché de M. H. Lemaire.

rologique de Copenhague, de M. Jantzen et du comte Harold Moltke. Ce dernier sera spécialement chargé de photographier les aurores boréales et d'en prendre des croquis le plus exactement possible.

La mission, qui se rend en Islande, aura son quartier général à Kureyrie; ce quartier sera relié téléphoniquement et télégraphiquement à un poste voisin situé sur une haute montagne.

Elle rentrera à Copenhague en mai 1900.

(La Photographie pour tous.)



M. Luewy, directeur de l'Observatoire de Paris, a publié un rapport sur les travaux de ses savants collaborateurs durant la dernière année, dans lequel on trouve d'intéressants renseignements concernant la photographie.

En ce qui concerne l'œuvre de la carte photographique du Ciel, nous sommes arrivés à l'époque où une partie essentielle du programme tracé se trouve réalisée. L'exploration photographique des zones de l'espace confiée à l'Observatoire, et relative à la construction d'un catalogue qui renfermera les positions précises d'environ trois millions d'étoiles, doit être considérée comme achevée, il ne reste à combler que quelques la-

cunes correspondant aux plus mauvaises saisons de l'année. Désormais, l'objet principal du travail photographique aura pour but de nous procurer les cartes renfermant les images des astres jusqu'à la quatorzième grandeur. Toutes les difficultés relatives à la reproduction des clichés ayant été heureusement surmontées pendant l'année qui vient de s'écouler; le devoir incombe maintenant à l'Observatoire de publier les résultats nombreux et importants obtenus grâce aux efforts si féconds de MM. Henry depuis une douzaine d'années. L'atlas photographique de la lune n'a pas cessé d'être l'objet de tous les soins de MM. Luewy et Paisoux, qui ont mis à profit toutes les circonstances favorables pour augmenter le nombre des clichés susceptibles d'entrer dans sa composition. Le troisième fascicule de l'ouvrage, paru et distribué dans le courant de l'année, comprend, comme le précédent, six planches de grand format et une épreuve non agrandie. Le mémoire qui l'accompagne serait devenu beaucoup plus volumineux si l'on avait voulu entrer dans une discussion topographique minutieuse et rectifier, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, les cartes et les dessins antérieurement publiés. Les auteurs se sont surtout attachés à étudier avec la plus

grande attention certains traits généraux qu'une inspection, même sommaire, fait reconnaître sur notre satellite, et dont une interprétation judicieuse offrait un très grand intérêt.

On trouvera dans ce rapport l'héliogravure d'un cliché très difficile à obtenir dans des

conditions satisfaisantes : il est relatif à l'une des phases de notre satellite dont la photographie ne peut être exécutée qu'aux heures avancées de la nuit, moment où les diverses couches de niveau de l'atmosphère ne possèdent qu'exceptionnellement un degré de stabilité suffisant. (La Photographie moderne.)



## La Liberté de l'Objectif

La Société de Photographie de Vincennes, Saint-Mandé, Fontenay, Montreuil, vient de nous adresser copie d'un vœu qu'elle adresse au Conseil municipal de Paris au sujet de l'élaboration d'un nouveau règlement du Bois de Vincennes, dans lequel elle a cru voir une atteinte au droit de photographier.

Très judicieusement et très justement, cette Société réclame qu'il ne soit pas interdit de photographier librement dans le bois de Vincennes avec des appareils à main, c'est-à-dire avec des instruments qu'on peut employer, suivant son expression très exacte, sans temps d'arrêt pour la mise au point, la pose, et avec lesquels la circulation ne risque en aucune façon d'être entravée.

Si le règlement qu'on élabore doit défendre l'usage de tels appareils, nous nous associons pleinement au vœu de la Société photographique de Vincennes, mais, en lisant une épreuve de ce règlement qui est jointe à la copie de ce vœu, nous n'y voyons pas l'interdiction dont il s'agit.

En effet, ce règlement dit en propres termes : « (il est défendu)... de s'installer dans le bois pour dessiner, peindre et photographier sans être porteur d'une autorisation spéciale... etc. »

Ces termes sont fort précis : il est interdit de s'installer pour photographier. Ce qui veut dire que les appareils à pied ne peuvent être employés sans une autorisation spéciale, mais cela ne me paraît pas impliquer qu'il y a défense d'usage des appareils à main avec lesquels on ne s'installe pas. Il nous semble que si le règlement avait voulu interdire l'emploi de tels appareils, il n'aurait pas dit : *il est interdit de s'installer pour photographier, etc.*, mais tout simplement : *il est interdit de photographier, etc.*

En post-scriptum, la copie du vœu dont il s'agit fait en même temps allusion aux défenses de photographier, avec quelque appareil que ce soit sans autorisation spéciale, au Jardin des Plantes, au Jardin d'Acclimatation et sur la Tour Eiffel.

Nous nous sommes heurtés nous-mêmes à ces interdictions et, en ayant souffert, nous serions assez disposé à soutenir, jusque dans son post-scriptum, le vœu de la Société de Vincennes, mais plus amples informations prises, nous devons dire pourtant que ce vœu supplémentaire s'adresse mal au Conseil Municipal parce que les autorisations dont il s'agit ne le concernent pas. La Tour Eiffel, le Jardin d'Acclimatation et le Muséum ne dépendent pas de la Ville de Paris. Ce sont des établissements particuliers, indépendants, dont les propriétaires ou concessionnaires disposent en toute liberté.

S'il convient à la Société Eiffel de donner contre espèces à une personne quelconque le monopole du droit de photographier sur la Tour, nul ne peut l'en empêcher, quelque vexatoire que cela soit pour les amateurs.

La même observation s'applique au jardin d'Acclimatation.

Quant au Muséum, cet établissement scientifique est la chose des professeurs-administrateurs qui en ont à la fois la gérance et la direction. Là encore, la Ville n'a rien à voir.

Ajoutons du reste que ni l'un ni l'autre de ces deux derniers établissements ne font commerce de l'interdiction de photographier sans autorisation préalable.



LES PALAIS DES NATIONS ÉTRANGÈRES À L'EXPOSITION DE 1900

Cliché de M. H. Moutonnet

Le Jardin d'Acclimation a, je crois, cédé à un photographe professionnel le *monopole de faire des portraits* dans une enceinte. Mais ceci ne concerne nullement les amateurs.

Quant au Muséum, il n'a pas même songé à cette source de profit, bien que ses ressources soient déplorablement insuffisantes.

Enfin, si ces deux établissements exigent que l'amateur demande l'autorisation de photographe, — autorisation qu'ils accordent du reste assez facilement, — cela tient à deux causes :

D'abord ce sont, — le Muséum surtout, — des établissements scientifiques où certaines photographies prises pourraient faire tort aux professeurs.

M. X..., par exemple, — l'un de ces professeurs, — a fait venir à grand'peine, et parfois à grands frais, une plante unique, un animal rarissime; il est assez naturel qu'il se réserve de publier le premier des observations sur ce spécimen si précieux et qu'il y regarde à deux fois avant d'admettre tout le monde à prendre et emporter des vues photographiques de ce type parce que, dans la foule, se trouvera peut-être justement le concurrent, — presque toujours un étranger, — qui ne se ferait pas scrupule de lui ravir cette priorité d'observation, grâce à la complicité de l'objectif, cet œil si fidèle et qui fait foi.

En second lieu, ces deux établissements; — le Muséum surtout — où les entrées sont toujours gratuites, reçoivent hélas des visites de drôles et de drôlesses contre lesquels il faut prendre sans cesse des précautions inouïes, attendu que dans leur désouvement et leur méchanceté, ils s'ingénient de la façon la plus ignoble à nuire aux objets, plantes et particulièrement aux animaux exposés.

Ayant entendu parler de la voracité de l'autruche, par exemple, ils s'amuse à lui présenter des clous, des hameçons ou des éclats de verre et se réjouissent de les lui voir avaler. Leur ferait-on observer qu'ils ont amené ainsi plusieurs fois la mort d'oiseaux valant,

rendus à Paris, plus de 150 à 200 francs chaque, qu'ils ne feraient qu'en rire, trouvant la farce d'autant meilleure.

Ce sont ces sauvages qui s'amuse à lancer du vitriol avec des petites seringues sur les singes et se tordent de rire en les voyant se tordre de douleur... ou qui se délectent à crever les yeux d'un ours avec une longue aiguille à tricoter, par les barreaux de la cage!... (1)

Avec ces immondes personnages, parfois fort bien vêtus... (il leur en coûte si peu!) on ne saurait prendre trop de précautions. Qui sait ce qu'ils apporteraient de malfaisant sous l'apparence d'un détective?...

Et comme le Muséum, très pauvre, n'a que trop peu de gardiens pour exercer la surveillance du public, il écarte avec une crainte qui paraît excessive toutes les chances de danger.

C'est un excès de précaution analogue qui fait interdire le port d'appareils, même à main, aux abords des résidences de divers souverains d'Europe. Sous couleur de détective, on pourrait porter une marmite d'anarchiste... qui sait?...

Mais l'autorisation qu'il faut solliciter est rarement marchandée à l'amateur honorable et inoffensif qui prend la peine de la demander.

Au surplus, les gardiens eux-mêmes sont assez faciles à l'égard de ces véritables amateurs, car, sans aucune autorisation ou avec des permissions périmées, j'ai maintes fois pris des instantanés dans ces trois établissements.

Le "détective" par sa nature même échappe généralement aux prescriptions. Ce n'est pas tout que d'édicter une défense, il faut à cette défense la sanction de la surprise du délit d'infraction. Or, il n'est guère aisé de prendre un amateur muni d'un appareil à main en flagrant délit de photographie illicite.

La seule photographie qui peut donc réellement être interdite est celle des appareils employés avec pied.

Toutefois, — et c'est aussi à cela qu'on les distingue, — les amateurs bien élevés n'hésitent jamais à solliciter une permission qui peut leur être facilement accordée, et munis d'icelle se livrent à bon compte, sans aucun souci, à leur douce satisfaction de photographeur.

LOUIS BORDAT.



## Congrès International de Photographie de 1900

Le Congrès international de Photographie qui se tiendra à Paris, du lundi 23 au samedi 28 juillet 1900, comprendra, en outre des séances de travail, des conférences et des visites à des établissements scientifiques et industriels.

Le montant de la cotisation a été fixé à la somme de 10 francs; le produit des cotisations est destiné à faire face aux dépenses d'impression, ainsi qu'aux frais de correspondance et autres que le Congrès peut entraîner.

On adhère au Congrès par lettre à l'adresse du Secrétaire général, M. S. Pector, 9, rue Lincoln, à Paris.

On peut également faire parvenir à la même adresse ses observations sur les questions qu'on jugera utile d'introduire dans le programme; la Commission d'organisation examinera les communications qui lui seront adressées dans ce but, et établira ensuite le programme définitif des travaux du Congrès. Ce programme sera adressé à chaque adhérent, en temps utile pour être étudié avec fruit avant la tenue du Congrès; il sera accompagné de Notes et de Mémoires explicatifs sommaires.

Après la clôture du Congrès, les procès-verbaux de ses séances seront publiés et un compte-rendu de ses travaux sera adressé à chaque adhérent.

(1) Tous ces faits invraisemblables sont absolument authentiques : ils se sont maintes fois produits.



AU RELAIS

Cliché de M. H. LORANGE, Instantané.

## Règlement

**ARTICLE PREMIER.** — Conformément à l'arrêté ministériel en date du 11 juin 1898, il est institué à Paris, au cours de l'Exposition de 1900, un Congrès international de Photographie.

**ART. 2.** — Ce Congrès s'ouvrira le lundi 23 juillet 1900, dans une des salles du Palais des Congrès; sa durée sera de six jours; il sera donc clos le samedi 28 juillet au soir.

**ART. 3.** — Seront membres du Congrès, les personnes qui auront adressé leur adhésion au Secrétaire de la Commission d'organisation, avant l'ouverture de la session, ou qui se feront inscrire pendant la durée de celle-ci et qui auront acquitté la cotisation, dont le montant est fixé à 10 francs.

**ART. 4.** — Les membres du Congrès recevront une carte qui leur sera délivrée par les soins de la Commission d'organisation.

Ces cartes, qui ne donnent aucun droit à l'entrée gratuite à l'Exposition, sont strictement personnelles. Toute carte prêtée sera immédiatement retirée.

**ART. 5.** — Le Bureau de la Commission d'organisation fera procéder, lors de la première séance, à la nomination du Bureau du Congrès, qui aura la direction des travaux de la session. Ce bureau se composera d'un président, cinq vice-présidents, dont deux étrangers, cinq secrétaires, dont deux étrangers; il pourra en outre être nommé des présidents et des membres d'honneur.

**ART. 6.** — Le Bureau du Congrès fixe l'ordre du jour de chaque séance.

**ART. 7.** — Le Congrès comprend :

Des séances publiques;

Des séances générales;

Des séances de sections;

Des conférences;

Des visites à des établissements scientifiques ou industriels.

**ART. 8.** — Les membres du Congrès ont seuls le droit d'assister aux séances qui ne sont pas publiques et aux visites préparées par la Commission d'organisation, de présenter des travaux et de prendre part aux discussions.

Les délégués des Administrations publiques françaises et étrangères jouiront des avantages réservés aux membres du Congrès.

**ART. 9.** — Les travaux présentés au Congrès sur des questions mises à l'ordre du jour,

dans le programme de la session, seront discutés en séance générale. Les travaux qui ne figureront pas dans ce programme, publié à l'avance, seront lus en séance des sections.

ART. 10. — Aucun travail ne peut être présenté en séance, ni servir de point de départ à une discussion si, avant le 15 juin 1900, l'auteur n'en a communiqué le résumé ou les conclusions à la Commission d'organisation.

ART. 11. — Les orateurs ne pourront occuper la tribune pendant plus de dix minutes, ni parler plus de deux fois dans la même séance sur le même sujet, à moins que l'assemblée consultée n'en décide autrement.

ART. 12. — Les membres du Congrès qui auront pris la parole dans une séance devront remettre au Secrétaire, dans les vingt-quatre heures, un résumé de leurs communications, pour la rédaction des procès-verbaux. Dans le cas où ce résumé n'aurait pas été remis, le texte rédigé par le Secrétaire en tiendra lieu, ou le titre seul sera mentionné.

ART. 13. — La Commission d'organisation pourra demander des réductions aux auteurs des résumés : elle pourra effectuer ces réductions ou décider que le titre seul sera inséré, si l'auteur n'a pas remis le résumé en temps utile.

ART. 14. — Les procès-verbaux sommaires seront imprimés et distribués aux membres du Congrès, le plus tôt possible après la session.

ART. 15. — Un compte-rendu détaillé des travaux du Congrès sera publié par les soins de la Commission d'organisation. Celle-ci se réserve de fixer l'étendue des Mémoires ou Communications livrés à l'impression.

ART. 16. — Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu au Règlement.

Toutes les communications relatives au Congrès doivent être adressées à M. S. Pector, Secrétaire général de la Commission d'organisation, rue Lincoln, 9, à Paris.



## VARIÉTÉS

### Course à travers les Indes par un "Globe-Trotter"



On a souvent dit et répété, avec juste raison, qu'en France nous n'étions pas voyageurs, on l'a écrit plus d'une fois et on l'a même fait observer dans diverses circonstances, que ce caractère par trop sédentaire nous nuisait au point de vue politique et surtout colonial. De là sont venues les idées d'extension au dehors pour nous secouer un peu et chercher à provoquer un mouvement dans ce sens. Sans nous lancer dans des théories qui ne sauraient trouver place ici, nous ne craignons pas d'affirmer que nous sommes partisans de ces idées et que nous voyons dans leur application un progrès fait vers la régénération du pays et la grandeur de la France.

A côté des avantages multiples que nous trouvons dans cette extension au dehors, nous sommes heureux de saisir l'occasion de dire tout le bien que nous pensons des voyages en général. Ils sont le complément d'une éducation soignée et bien comprise, car ils mettent la jeunesse à même de se « débrouiller », de se tirer d'affaire dans l'usage ordinaire de la vie : ils apprennent à se reposer sur soi-même du soin de toutes choses. Le voyage mûrit la jeunesse et l'instruit, il n'est pas besoin de le dire ; mais il faut naturellement que le jeune voyageur ait une somme suffisante de connaissances pour bien tirer parti de tout ce qu'il perçoit. Il lui faut une éducation pratique et malheureusement il y aurait encore bien à dire sur ce sujet, car l'éducation moderne laisse passablement à désirer, personne ne saurait le nier. Le voyage s'adresse, cela va sans dire, à tous les âges, mais il paraît plus profitable à la jeunesse et possède une action morale directe puisqu'il la met à même de fuir cette dangereuse oisiveté, de laquelle on dit : qu'elle engendre tous les vices. Les privations du voyage aguerrissent le corps, l'entraînent et le contact du danger fait *des hommes*. En pourrait-on dire autant de la vie à la ville avec ses distractions plus ou moins malsaines et son existence efféminée ? Oui, voyageons et faisons voyager, mais de préférence choisissons des pays où il y ait à apprendre le plus possible, et à ce point de vue, on peut affirmer que nul voyage ne saurait être plus fructueux et intéressant qu'une course à travers les Indes.

Les Indes, cet antique pays, dont l'histoire se perd dans la nuit des temps, renferme tout ce qu'on peut rêver de plus merveilleux. Son origine est entourée des légendes les plus imaginatives que l'esprit humain ait pu concevoir. Berceau du monde, foyer des premières civilisations, c'est dire tout l'intérêt qu'il présente. On a déjà beaucoup écrit sur les religions qui y ont pris naissance. Des auteurs ont décrit ces vastes contrées aux aspects si variés, depuis les plateaux du Centre, du Deccan, les territoires désertiques du Radj-Poutana et les immenses vallées, comme

celles de l'Indus, du Gange et du Brahmapoutre, jusqu'aux régions encore à peine explorées et aux sommets de la grande chaîne de montagnes de l'Himalaya.

On connaît cette végétation si variée qui couvre plaines et montagnes, où figurent les essences propres à toutes les latitudes. Les animaux, grands fauves et autres, y vivent dans une liberté complète et grâce à la religion, qui les revêt d'un caractère sacré, tous les descendants des bêtes de l'arche de Noé vivent sans crainte de l'homme, dans une curieuse familiarité.

Ce que l'on doit surtout admirer aux Indes, et c'est là un des principaux attraits du pays, ce sont les monuments remarquables dus à diverses influences et qui retracent la vie des peuples et leurs religions. On peut dire qu'ils sont tous plus curieux les uns que les autres; beaux et nobles spécimens d'architecture, ils sont intéressants par leur ensemble comme par leurs détails. Certains sont de véritables merveilles au point de vue de l'art, tel le célèbre « Taj Mahal » d'Agra. D'autres, dus à l'influence musulmane, sont des mosquées aux vastes proportions, comme celle de Delhi, des palais comme celui d'Akbar, ou encore des tombeaux.

Enfin on trouve des monuments, presque uniques au monde, des temples-grottes, creusés à même la montagne, comme les fameuses grottes d'Ellora; mais on n'en finirait pas s'il fallait énumérer toutes ces merveilles disséminées sur un territoire dix fois grand comme la France et peuplé de près de trois cent millions d'habitants.

C'est une pérégrination à travers ce pays merveilleux que décrit un de nos « globe-trotter » et explorateurs connus, M. Eugène Gallois, auteur de divers ouvrages de voyages, en un beau volume illustré de nombreux plans, dessins et photographies, exécutés en cours de route, et qui va paraître prochainement. Il n'a pas négligé, dans cette description d'un voyage en zigzag, de près de dix mille kilomètres, des monuments relativement peu connus à côté des édifices classiques, ainsi qu'on va le voir par l'aperçu qui suit.



PALAIS DE VILLENOUVA (près Pondichéry)  
Cliché de M. E. Gallois.



À LA FONTAINE (Sud des Indes)  
Cliché de M. E. Gallois.

Partant de Colombo, où il débarque dans l'île de Ceylan, le voyageur nous vante les merveilleux paysages de cette île enchantée, les riches cultures qui s'étendent au pied du massif montagneux qui domine le Pic d'Adam et les beautés exotiques du lac de Kandy et du jardin de Peradeniya.

Il aborde à Tuticorin à la pointe sud de la vaste presqu'île de l'Indoustan et passe par Madura, dont le temple célèbre est sans conteste un des plus curieux monuments que l'on puisse imaginer. Pour la première fois, le voyageur fait connaissance avec ces fameuses zopuras, sortes de porches gigantesques en forme de pyramides à plusieurs étages (ou en compte parfois une dizaine) toutes couvertes de sculptures, ornements ou scènes à personnages. On aura une idée de l'importance de ce temple, quand on saura qu'il couvre plusieurs hectares de superficie. Proche est la ville de Trichinopoly, avec son pittoresque rocher portant à son sommet un fort ainsi qu'une mosquée et un temple auxquels on accède par de curieux escaliers, au long desquels on rencontre des images plus ou moins naïves et grotesques.

Tanjore est la station suivante, intéressante par un grand temple, beau spécimen de cet art religieux hindou. Elle précède notre possession co-

loniale de Pondichéry, dernier vestige de quelque importance, encore fort relative, de l'empire exotique que nous avait donné à un moment un des plus vaillants enfants de France, le grand Duplex, secondé par de valeureux capitaines comme de Bussy. On sait le sort qui leur était réservé, à ces héros d'une grande époque... C'est sur le territoire que nous possédons encore que se dresse le temple de Villenaour, le seul monument digne de quelque intérêt avec ses gopuras encadrées dans la verdure.

Rien à dire de Madras, le chef-lieu de la Résidence de ce nom, une grande ville avec un port mal abrité, qui n'offre aucun monument réellement digne d'intérêt. Mais il n'en est pas de même d'Hayderabad, capitale de l'Etat du Nizam. C'est une ville musulmane des plus pittoresques qui a conservé une grande couleur locale avec ses rues où circule une foule bariolée, au milieu de laquelle on apercevait, il ya encore quelques années, des chevaliers bardés de fer ou vêtus de cottes de mailles, tout comme au Moyen âge. A l'heure présente, on croise encore des hommes armés à l'aspect farouche, mais cela n'empêche pas de circuler en toute sécurité, paraît-il. Au centre de la cité se dresse le Chaur Minar, grande porte flanquée de quatre minarets, sorte d'arc de triomphe posé à cheval à l'intersection de plusieurs rues. Il va sans dire qu'en dehors de ce curieux édifice, la capitale du Nizam renferme d'autres monuments d'une certaine importance, comme des palais d'une architecture fort médiocre et des mosquées. Les bazars, avec leurs échoppes, sont extrêmement variés et des plus animés. C'est à quelques kilomètres de là que se dressent, encore imposantes, les ruines de ce qui fut Golconde, la célèbre cité des diamants... où il n'y en a jamais eu, mais où, paraît-il, on les taillait! Tout comme si l'on parlait des diamants d'Amsterdam à cause des nombreuses tailleries que l'on sait exister dans la Venise hollandaise. Golconde n'est plus qu'un amoncellement de ruines, seuls les tombeaux des rois, entourés de jardins entretenus par de pieuses mains, ont échappé à la dévastation.

Traversant la presqu'île hindoustane en diagonale, l'auteur de « A travers les Indes » conduit le lecteur à Bijapour, une cité abandonnée dont la visite est des plus intéressantes, car un certain nombre de monuments encore debout sont assez bien conservés, quelques-uns même sont presque intacts. Le plus important est le vaste tombeau dit « Gol Gumbaz » qui dresse sa massive coupole, la plus grande qui soit au monde, à plus de quarante mètres au-dessus du sol. On jouit dans l'intérieur d'un merveilleux écho s'il faut en croire le narrateur, qui a trouvé abri au pied du monument dans une mosquée désaffectée, logis peu commun transformé en « bungalow » c'est-à-dire « maison des hôtes », car à défaut d'hôtel, les Anglais ont eu la bonne idée d'installer ces demeures rudimentaires où le voyageur, quel qu'il soit, peut trouver... où poser sa tête. Entre autres édifices dignes d'intérêt est un monument d'un beau plan d'ensemble comportant mosquée et tombeau inscrits dans une cour rectangulaire garnie de constructions basses. Il est désigné sous le nom d'Ibrahim Roza. L'aspect en silhouette du tout forme un gracieux tableau, avec ses coupoles flanquées de sveltes minarets.

Nous atteignons ainsi la grande ville de Bombay qui compte près de 900,000 habitants et est un des plus grands ports du monde. Elle passe aussi et à juste titre pour une des plus belles villes avec sa suite de monuments publics aux grandes allures, tous construits dans un style anglo-indien plus ou moins moyen âge qui ne manque pas de cachet; sa gare centrale Victoria, tant par le style que par la richesse des matériaux, a la réputation d'être une des gares les plus imposantes qui soient; elle est, à coup sûr, une des plus luxueuses. La situation de Bombay est des plus originales puisqu'elle est bâtie sur une île à l'entrée d'une rade superbe. Parmi les éléments divers dont se compose sa population, figure cette secte des Parsis ou adorateurs du feu, disciples de Zoroastre qui exposent leurs morts, comme l'on sait, dans les fameuses « tours du silence » où les cadavres deviennent la proie des vautours pour être réduits à l'état de squelettes que le soleil se charge de blanchir.

C'est à l'ouest de Bombay que se trouvent les célèbres grottes-temples auxquelles il a déjà été fait allusion. Mais parmi ces spécimens étranges d'art architectural, qui étaient consacrés au culte de Brahma et de Bouddha, il en est un qui dépasse tous les autres par son originalité imposante, c'est un temple monolithique tout entier, détaché de la montagne et taillé à même le rocher. Il est composé d'un double sanctuaire précédé de portiques et flanqué de sortes de colonnes rostrales, le tout pris à même la masse et sculpté sur toutes les faces d'ornements et de figures d'hommes et d'animaux de la plus étrange conception. Ce « Kailas » ou grotte du Paradis, ne mesure pas moins de 138 pieds de long sur près de 90 de large. Il est garni tout au pourtour de galeries creusées dans la montagne; mais une plus longue description entraînerait trop loin.

On ne saurait passer aussi près de Baroda, sans faire allusion aux célèbres palais du « guicowar » ou rajah, un des princes les plus européenisés des Indes. C'est un puissant seigneur disposant d'une importante liste civile, qui possède une fortune des plus respectables et de réelles richesses en bijoux et pierres précieuses, sans parler de son artillerie en or et en argent. Ahmedabad est une grande et populeuse cité qui renferme nombre de monuments intéressants sur lesquels s'étend M. Gallois dans son ouvrage bien documenté et consciencieusement conçu, dans lequel on voit qu'il a cherché à être sincère et mû par le désir de faire connaître cette merveilleuse contrée. L'art hindou coudoie ici l'art musulman et provoque ainsi d'intéressantes comparaisons.

Nous enfonçant dans l'intérieur du vaste empire, à la suite du voyageur, sur la route, nous rencontrons le Mont Abou, célèbre par ses merveilleux temples de marbre aux fines sculptures, les cités d'Asmer et surtout de Jeypore, la ville rose, résidence d'un puissant maharajah, non loin

de laquelle se dressent, dans un superbe décor, les ruines imposantes de l'antique Amher, dominées par un palais de marbre blanc.

Après une excursion poussée jusqu'aux extrêmes frontières nord de l'Inde, au delà de Kyber, sur la route de Caboul et de ce fameux « Etat tampon » de l'Afghanistan, l'itinéraire que s'est tracé M. Gallois le ramène à la ville fameuse... par son roi... de Lahore, cité fort intéressante et, à tort négligée souvent par les touristes que leur humeur voyageuse a conduits dans ces pays. Toute proche est la ville d'Amritsar ou Amritsir, foyer de la religion Sikke, cette doctrine créée dans le but de concilier les adeptes du Brahmanisme et du Bouddhisme avec les enfants du Prophète Mahomet. Au centre du lac de l'Immortalité se dresse le Temple tout couvert d'or où sont conservés les Livres Saints.

Redescendant la vallée du Gange, c'est là que le voyageur visitera sur sa route les célèbres cités pleines encore des souvenirs de la grande époque où la puissance des empereurs Mogols, descendants du Tamerlan, s'étendait sur toute la péninsule. Il suffirait de prononcer les noms de Delhi et Agra pour évoquer le souvenir des splendeurs dont il reste encore, comme l'on sait, d'importants vestiges. Palais aux murs de marbre revêtus de riches dessins et ornements incrustés de pierres précieuses, temples, mosquées, comme celle de Delhi, au plan régulier et à l'aspect imposant, qui est la plus belle mosquée de l'Inde, tout y séduit et charme le visiteur, et par-dessus tout, le célèbre Taj Mahal, qui a déjà été si souvent reproduit. Un autre monument, que certains gens lui préfèrent presque est le tombeau d'Imadou Daulah, moins important, mais très fin et délicat, avec des sculptures, véritables dentelles de marbre. Il est également encadré par la verdure d'un jardin bien tenu; mais passons, sans nous arrêter à la fameuse citadelle de Gwalior, car nous finirions par déflorer l'œuvre de M. Gallois.

Nous finirons par un arrêt à Lucknow, où, parmi d'intéressants monuments, il faut distinguer un ensemble très original, comme on peut s'en rendre compte par un simple coup d'œil jeté sur la reproduction des nombreux et jolis clichés tirés en cours de route par l'auteur qui alternait entre le crayon et le pinceau ou l'objectif de l'appareil photographique. Un autre édifice fort curieux et peu connu est un tombeau où les marbres blanc et noir alternent; il est désigné sous le nom d'Hussinabad, et est également précédé de parterres coupés de pièces d'eau où s'élevaient deux grands mosquées.



Cliché de M. E. Gallois.

MONUMENTS DE LUCKNOW



Cliché de M. E. Gallois.

LE KALAS (Temple monothéiste).

Bénarès, la ville sainte, a déjà été assez souvent décrite pour que nous ne nous y arrêtions pas, mais l'auteur y a trouvé des notes personnelles fort intéressantes. Enfin c'est Calcutta, la capitale de l'Empire des Indes, et Darjeeling la station sanitaire située au pied des plus hautes sommets du globe.

En présence de l'intérêt soutenu de l'ouvrage, nous ne doutons pas qu'il soit appelé à figurer dans nombre de bibliothèques de voyages et que le public lui réserve même bon accueil qu'au « Pays des pagodes et des monastères » ce livre que récemment M. Gallois a écrit avec humour sur le Birmanie, un pays trop peu connu, sur lequel il a su attirer l'attention.

# Les Nouveautés Photographiques

## Révéléateur élastique au Pyrogallol ammoniacal de M. H. Reeb.

Ce révélateur se compose de deux solutions séparées; l'une renferme l'acide pyrogallique, l'autre, l'alcalin. Leur mélange, qui constitue le bain actif, ne se fait qu'au moment du besoin. Ce n'est donc pas un révélateur automatique, mais bien un révélateur *élastique*, de composition variable au gré de l'opérateur.

Contrairement à ce que son nom semble indiquer, il ne renferme pas d'ammoniaque libre. Il diffère donc essentiellement du révélateur classique à l'ammoniaque liquide, en ce sens qu'ici on utilise l'ammoniaque à l'état *naissant*, ne le dégageant qu'au fur et à mesure du besoin et seulement au moment et par le fait du mélange des deux liquides. On obtient ainsi un bain révélateur à son maximum d'activité avec le moins de dépense d'énergie possible. On écarte encore l'inconvénient de l'ammoniaque liquide qui sent mauvais, s'évapore et n'offre jamais une composition constante.

C'est donc un produit de composition régulière sur l'activité duquel on peut compter et cela jusqu'à la dernière goutte; les solutions, notamment celle de pyrogallol, étant parfaitement inaltérables, en flacon bouché, bien entendu.

Le voile dichroïque rouge, que produit volontiers l'ammoniaque avec certaines émulsions extra-rapides, n'a pas paru à M. Reeb une raison suffisante pour nous priver d'un révélateur aussi précieux que celui-ci. Aussi, sans supprimer complètement ce voile, l'a-t-il, au contraire, utilisé en le réduisant au strict minimum, le *localisant dans les seules parties sous-exposées* à l'exclusion de toutes les autres, pour réaliser ce qu'on peut dès lors appeler : un *maquillage automatique*, grâce à la coloration plus ou moins rosée que prend la gélatine dans les parties trop peu développées.

En résumé, le « *Pyro-Reeb* », tel que M. Reeb le présente aujourd'hui, est d'un emploi et d'une conduite faciles et sûrs, à la portée de tout le monde; il agit doucement, n'a pas d'odeur ammoniacale trop prononcée, ne tache pas les doigts, donne des clichés d'une belle tonalité à demi-teintes bien accentuées, est susceptible enfin de corriger dans une large mesure les duretés résultant d'une pose insuffisante.



## Le Nouvel « Obturateur stéréoscopique Otto Lund »

M. Otto Lund, le constructeur breveté bien connu, vient de créer un nouvel obturateur stéréoscopique en métal, qu'il nous a été donné d'expérimenter par une série de travaux suivis et de tous genres. C'est donc en pleine connaissance de cause qu'il nous est possible de le recommander, en le signalant à nos lecteurs comme l'un des meilleurs instruments de ce genre parmi tous ceux qui existent.

La construction d'un obturateur est, on le sait, un petit tour de force mécanique extrêmement délicat, surtout quand on veut, avec conscience, créer un dispositif léger, de volume réduit, à vitesses bien déterminées, solide, et ne donnant pas au déclenchement des secousses pernicieuses pour le mécanisme et souvent déplorables pour la netteté de l'image, quand la pose n'est pas extra-rapide.

Toutes ces conditions réunies font de la réussite du dispositif un problème très ardu, qui devient tout à fait pénible à résoudre quand il faut faire le dispositif double, comme c'est le cas pour un obturateur stéréoscopique.

Hâtons-nous de dire, à la louange de M. Otto Lund, qu'il a su triompher de toutes ces difficultés accumulées avec un rare mérite dans son nouvel obturateur stéréoscopique, un véritable bijou de précision, d'élégance et de finesse.

Notre simili-gravure suffit pour montrer combien il est mince, peu volumineux, peu encombrant et légèrement monté à l'avant d'une chambre 13×18, genre Folding, avec son

obturateur entre les lentilles de deux jolis petits anastigmats, du constructeur français Jarret, le plus redoutable concurrent des célèbres opticiens étrangers.

L'obturateur stéréoscopique Otto-Lund comporte dans ce modèle huit vitesses différentes, réglées par un bouton supérieur placé à côté de l'extrémité du tuyau de la poire en caoutchouc, en haut du dispositif. Quand la tige indicatrice de ce bouton est, comme dans notre simili, sur le chiffre 1, l'obturateur est réglé pour la pose. On l'arme en poussant, de droite à gauche, la petite branche dont l'extrémité se déplace dans un petit arc de cercle, entre les deux objectifs, mais plus près de celui de gauche que de celui de droite et un peu au-dessus du bouton de changement des diaphragmes (diaphragmes à iris). En s'armant, l'obturateur double ne démasque pas les objectifs, et il n'y a plus qu'à presser la poire ou appuyer sur un bouton (peu visible dans la simili), qui est près de l'extrémité du tube de caoutchouc, pour faire l'ouverture des deux objectifs en même temps et sans la plus imperceptible secousse, avec une douceur de déclenchement telle qu'on ne la sent ni ne l'entend, et qu'il faut regarder à l'indice placé à gauche du bouton des vitesses pour ne plus douter du déclenchement effectué. Cet indice, dont la tige se trouvait en bas, à la lettre P, tandis que l'obturateur était armé et encore non démasquant, se trouve alors entre la lettre P et la lettre A, au milieu de sa petite coulisse. On pose le temps voulu, puis on presse une seconde fois la poire ou le bouton précédemment désigné, et l'obturateur se referme avec la même douceur, le même silence, la même absence totale de la plus imperceptible secousse. La tige est alors remontée dans sa petite alvéole, juste en face de la lettre A, comme dans notre simili.

Si le bouton est mis à la deuxième vitesse, sa tige indicatrice se trouvant non plus en face du chiffre 1, mais en face du chiffre 2, en pressant la poire une seule fois, on obtient une obturation avec un léger temps d'arrêt qui correspond à un quart de seconde environ (même douceur, même immobilité, même silence).

À la troisième vitesse correspond la véritable instantanéité: l'obturation rapide sans aucun arrêt, toujours avec la même précision et la même souplesse de mécanisme.

Les vitesses suivantes, de 4 à 8 inclus, correspondent aux diverses rapidités usuelles jusqu'au 80<sup>e</sup> de seconde environ.

Pour détenir l'obturateur, il suffit de presser le bouton placé à côté du chiffre 8.

Tant de perfection dans un instrument si bien compris est la garantie certaine d'un succès bien mérité. Nous souhaitons, par ces indications tout à fait succinctes, mais rigoureusement exactes et encore fort au-dessous de la vérité, d'y pouvoir contribuer, car on ne saurait trop encourager à si bien faire au plus grand profit de l'amateur, trop rarement ainsi favorisé!



OBTURATEUR STÉRÉOSCOPIQUE "OTTO-LUND"



# RECETTES & PROCÉDÉS

## Pour noircir l'aluminium

A l'aide d'une poudre très fine d'émeri, on polit la pièce d'aluminium, qui, enduite d'huile d'olive, est ensuite chauffée à la flamme d'une lampe à alcool. On termine en polissant l'aluminium, quand on a obtenu le noir désiré.



## Elimination du grain du papier dans les reproductions

L'épreuve à reproduire étant exactement appliquée sur la face dépolie d'un verre doux, on photographie le sujet à travers ce verre qui adoucit l'image. Pour éviter les rellets provenant de la réflexion des parties brillantes de la chambre noire ou de l'objectif, sur le côté lisse du verre dépoli, on placera un large écran noir percé d'un trou devant l'objectif. On devra poser juste et éviter le voile en développant.



## Réactifs pour déceler les traces d'hypo-sulfite de soude

Quand on arrêtera le lavage des clichés et épreuves, supposées par l'opérateur débarrassées entièrement d'hypo-sulfite de soude, on pourra s'en assurer à l'aide des trois pro-

cédes suivants, confirmer cette supposition d'une façon certaine.

On prendra trois tubes à essais et on les remplira au quart de leur contenance d'eau provenant du lavage terminé.

*1<sup>er</sup> procédé (premier tube).* — Ajouter à l'eau quelques gouttes d'une solution de sulfate de cuivre ammoniacal. La couleur bleue de ce réactif disparaît en présence d'hypo-sulfite de soude, en si minime quantité soit-il.

*2<sup>e</sup> procédé (second tube).* — Ajouter au contenu du tube quelques gouttes d'une solution de chlorure de fer. La coloration rouge violet, qui s'évanouit rapidement, atteste les moindres traces d'hypo-sulfite.

*3<sup>e</sup> procédé (troisième tube).* — On verse dans l'eau du lavage quelques gouttes d'une solution de nitrate d'argent à 5 %. L'eau de lavage peut être calcaire, il se formera alors un précipité blanc plus ou moins opalescent; mais si l'eau contient tant soit peu d'hypo-sulfite, ce précipité deviendra presque immédiatement blanc ou noir suivant la quantité d'hypo-sulfite mise en présence du réactif.

L'eau peut ne pas présenter de précipité blanc au début; c'est alors qu'elle ne contient pas de calcaire; le précipité brun-noir ne s'en forme pas moins immédiatement.



## Extrait du Programme du Congrès des Sociétés savantes

A la Sorbonne en 1900

*Section des Sciences. — Photographie.*

12° Photographie des parties invisibles du spectre. Résultats obtenus et propositions de méthodes nouvelles.

13° De l'action des différents rayons du spectre sur les plaques photographiques sensibles. Photographie orthochromatique. Plaques jouissant de sensibilité comparable à celle de l'œil.

14° Recherches relatives à l'optique photographique et aux obturateurs.

15° Recherches sur la préparation d'une surface photographique ayant la finesse de grain des préparations anciennes (collodion ou albumine) et les qualités d'emploi des préparations actuelles au gélatino-bromure d'argent.

16° Etude des réactions chimiques et physiques concernant l'impression, le développement, le virage ou le fixage des épreuves négatives et positives. Influence de la température sur la

sensibilité des plaques photographiques, leur conservation et le développement de l'image.

17° Etudes astronomiques et météorologiques par la photographie.

18° Recherches sur les méthodes microphotographiques; applications notamment aux études minéralogiques, histologiques et médicales.

19° Perfectionnements à apporter aux méthodes stéréoscopiques.



## CHAMBRE SYNDICALE

*Séance du mardi 7 novembre 1899*

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Dubouloz, Président, assisté de M. Mendel, Vice-Président, de M. Gaumont, Secrétaire Général, de M. Mercier, Trésorier, de M. Jarret, Secrétaire.

Membres Présents :

MM. Balbreck, Billaut, Beard, Cadot, Caillon, Chaux, Derepas, Dom. Martin, Duplouchet Henry, Delbosque, Français, Gastine, Gilles, Grieshaber, Guilleminot et Boeslulug, Korsten, Legendre, Lezy, Lacour, Lorillon, Ludwig, Joux, Marillier, Merville, Perron, Alexandre, Roussel, Reeb, Turillon, Trambouze, Zion, Echassoux.

Excusés :

MM. J. Demaria, Hermagis, Degen, Mattioli, Molteni, Radiguet.

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 10 octobre est adopté.

MM. Molteni et Hermagis se font excuser par M. Radiguet de ne pouvoir assister à la séance.

MM. Radiguet et Massiot informent la Chambre Syndicale qu'ils se sont rendus acquéreurs de la maison de commerce de M. Molteni et qu'ils ont l'intention de continuer à être Membres actifs du Syndicat au lieu et place de M. Molteni.

Sur la question de savoir s'il y a lieu de maintenir M. Molteni Président d'honneur de la Chambre Syndicale, le Président fait observer que ce titre, décerné à vie, ne saurait être enlevé à M. Molteni, à qui il a été décerné pour les nombreux services rendus par lui à la photographie, et que ses collègues seront heureux de le voir continuer au Syndicat son précieux concours.

La Chambre ne juge pas à propos de faire figurer sur le catalogue officiel de l'Exposition de 1900 d'autre inscription que celle qui doit être mentionnée à titre gratuit.

M. Martin, 77, faubourg Saint-Martin, cessant les affaires, donne sa démission de membre du Syndicat. La Chambre regrette d'être forcée d'accepter cette démission, et elle nomme à l'unanimité M. Martin membre honoraire sans cotisation.

Madame veuve Dehors remercie le Syndicat de la lettre qui lui a été adressée.

La maison Guilleminot fait connaître par une circulaire sa nouvelle raison sociale : Guilleminot, Boeslulug et C<sup>o</sup>.

Sur la demande du Président, la Chambre continuera à accorder à l'Office national du commerce extérieur, pour l'année 1900, une subvention de 100 francs.

Le Conseil municipal demande à la Chambre syndicale de se faire représenter aux fêtes du monument de Dalou. M. Demaria est désigné pour représenter la Chambre dans la tribune officielle.

M. Lezy fait connaître le transfert de son atelier et de ses bureaux au 17, rue Maurice-Mayer.

Les arbitres, MM. Turillon et Alibert ont obtenu un arrangement à l'amiable dans le différend Grieshaber et Le Boucher, qui avait été soumis à la Chambre syndicale par le Tribunal de commerce.

Le Président du Comité parisien de l'Exposition de Poitiers informe que le banquet donné à la suite de la clôture de l'Exposition de Poitiers, aura lieu le 11 novembre. Prix du billet, 20 francs.

La *Revue Suisse de Photographie* annonce l'ouverture d'un concours d'agrandissement entre professionnels et amateurs.

Le Congrès de la propriété industrielle de 1900 demande à la Chambre son adhésion. La Chambre sera très heureuse de voir plusieurs de ses membres participer à ce congrès, mais elle ne voit aucun intérêt à y participer pour son propre compte.

M. Derogy signale le cours de photographie fait par son employé, M. Moisson, à l'Union française de la Jeunesse. La Chambre sera très heureuse de donner un encouragement à ce cours lorsque sera venu le moment des récompenses.

Le Président informe que M. P. Chaux a bien voulu se charger d'un cours de photographie à l'école communale, rue des Jeûneurs.

M. Sermaise, d'autre part, s'est chargé d'un cours semblable, rue de Belleville.

Au vote secret, MM. Beney et Marc Leroux, présentés à la précédente séance, sont admis à la majorité membres actifs du Syndicat.

M. Delsart, de Belfort, accepte en principe de faire partie du Congrès contre l'avitilissement des prix, mais il ne veut pas payer de cotisation.

Une société allemande d'assurance, la « Cologne » propose d'étudier, avec la Chambre syndicale, le moyen d'établir une police collective pour les accidents du travail. Aucune suite n'est donnée à cette proposition.

M. le Président a le regret d'annoncer à la Chambre que l'enseignement supérieur de la photographie, qui devait être professé au Conservatoire des arts et métiers, sera probablement supprimé par le Ministre du commerce actuel. Dès que ce renseignement lui est parvenu, le Président a fait signer immédiatement par tous les membres du bureau une pétition qu'il a adressée au Ministre. Il serait regrettable en effet de voir supprimer en France, patrie des inventeurs de la photographie, un cours qui se trouve professé depuis plusieurs années dans les principaux pays étrangers.

Devant les charges toujours croissantes qu'entraînent les fonctions de Président, M. Dubouloz fait part de l'impossibilité dans laquelle il se trouve de pouvoir accepter pour 1900 les fonctions de Président, telles qu'elles s'imposent actuellement d'après les statuts. Il ne demande pas mieux de rester à ce poste un an encore pour la représentation extérieure et la direction générale du Syndicat, mais il prie ses collègues de bien vouloir réfléchir à cette situation, s'entendre avant la réunion prochaine et voir à lui donner un adjoint pour 1900, adjoint qui aurait le titre de Président et assumerait la charge du service.

Sur la demande du Président, M. Merville voudra bien se charger pendant l'année 1900 du service de placement gratuit du Syndicat.

Le nombre d'adhérents à la circulaire pour la réunion d'un Congrès contre l'avisement des prix est de 547, dont 429 pour la province et 128 pour Paris. Devant un résultat aussi satisfaisant, la Commission pour réagir contre l'avisement des prix adressera, à bref délai, à tous les fabricants de plaques et papiers photographiques, une circulaire en leur demandant de bien vouloir faire connaître d'une façon précise ce qu'ils comptent faire pour arrêter l'avisement des prix.

Le Président rappelle aux membres de la Chambre quelles sont les obligations à remplir pour être inscrit comme électeur au Tribunal de commerce et sur la liste des électeurs patrons des Conseillers prud'hommes :

Sont électeurs des membres du Tribunal de commerce :

1° Les citoyens Français, commerçants patentés ou associés en nom collectif depuis cinq ans au moins : capitaines au long cours et maîtres de cabotage ayant commandé des bâtiments pendant cinq ans ; directeurs des compagnies françaises anonymes de finances, de commerce et d'industrie, agents de change et courtiers d'assurance maritime, courtiers de marchandises, courtiers interprètes et conducteurs de navires, institués en vertu des articles 77, 79 et 80 du code de commerce, les uns et les autres après cinq années d'exercice, et tous sans exception devant être domiciliés depuis cinq ans au moins dans le ressort du tribunal (loi du 8 décembre 1883, article 1<sup>er</sup>, paragraphe 1<sup>er</sup>).

2° Les femmes qui remplissent les conditions énoncées dans le paragraphe précédent (loi du 23 janvier 1898.)

3° Sont également électeurs dans leur ressort, les membres anciens ou en exercice des tribunaux et des Chambres de commerce, des Chambres consultatives des arts et manufactures, les présidents anciens ou en exercice des Conseils de prud'hommes (loi du 8 décembre 1883, article 1<sup>er</sup>, paragraphe 2.) Les inscriptions sont reçues du 1<sup>er</sup> au 15 septembre.

Sont éligibles aux fonctions de Président, de juge et de juge suppléant, tous les électeurs (à l'exclusion des femmes) inscrits sur la liste électorale, âgés de 30 ans, et les anciens commerçants français ayant exercé leur profession pendant cinq ans au moins dans l'arrondissement et y résidant. Inscription sur la liste des électeurs patrons des Conseils de prud'hommes :

Sont électeurs :

1° Les patrons âgés de 25 ans accomplis, patentés depuis cinq ans au moins, et depuis trois ans dans la circonscription du Conseil.

2° Les associés en nom collectif, patentés ou non, âgés de 25 ans accomplis, exerçant depuis cinq ans une profession assujettie à la contribution des patentes et domiciliés depuis trois ans dans la circonscription du Conseil (loi du 1<sup>er</sup> juin 1853, article 4, complétée par la loi du 24 novembre 1883.)

Inscription du 1<sup>er</sup> au 20 juillet. En faisant les demandes à la Mairie à cette époque de l'année, on peut quelquefois aussi se faire inscrire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 1/4.



## Bibliographie

Chez ED. RICHARDIN, Par LAMM et C<sup>ie</sup>, éditeurs, à Barcelone. — **Aux Pyrénées**, par PAUL GEIGOT, une délicieuse petite plaquette illustrée de nombreuses photogravures très soignées. Texte spirituel et charmant, plein d'originalité. C'est un véritable régal d'artiste et de lettré que cette trop courte fantaisie du délicat écrivain et l'on ne saurait trop remercier les aimables éditeurs bien connus qui l'ont publiée, de nous l'avoir si bien présentée.



**Les petits travaux du photographe.** — Chez H. DESFORGES, éditeur, Paris, 31, quai des Grands-Augustins. — Manuel de construction des appareils et accessoires, deuxième partie, par ALBERT REYNER, rédacteur en chef du journal *La Photographie*. Un volume broché, avec de nombreuses illustrations.



Cliché de M. Luc de Doléansky.

A DIKKA (Algérie)

Dans un premier volume, l'auteur s'est occupé de l'appareil photographique proprement dit. Il a indiqué le moyen de construire la chambre noire, la défective, etc., en un mot d'édifier l'instrument qui sert à l'impression du négatif. Le deuxième volume, consacré à la description des appareils secondaires, propose au lecteur différents modèles d'obturateurs, etc., et il fournit des indications pour la construction des appareils d'agrandissement et de réduction. Les amateurs liront avec profit cet ouvrage, dans lequel l'auteur a signalé quelques dispositifs concernant la photomicrographie et l'astrophotographie. Ce volume arrive bien à propos, au moment où les amateurs songent à tirer parti de la moisson de documents recueillis pendant la saison estivale et à les transformer en séries de diapositives pour la projection ou à les agrandir, opérations qui pourront être effectuées aisément et à bon compte par l'un des appareils simplifiés et faciles à construire décrits dans ce petit manuel du constructeur photographique.



G. NAUDET. — **La gomme bichromatée.** Procédé photographique permettant d'obtenir des épreuves positives artistiques de toutes couleurs à un prix de revient insignifiant, un vol. in-12 broché, avec figures, 1 fr. 25.

Le procédé de tirage à la *Gomme bichromatée* a, pendant ces dernières années, fourni aux chroniqueurs photographiques, matière à d'amples discussions; la réelle beauté de quelques œuvres exposées aux derniers Salons d'Art photographique a créé un mouvement d'opinion des plus sympathiques à cet heureux procédé d'interprétation. La facilité qui est apportée à la mise en œuvre de ce procédé, les derniers perfectionnements du mode opératoire, le prix de revient insignifiant et le caractère hautement artistique des épreuves ainsi obtenues doivent décider tout amateur disposant de quelques loisirs à l'adoption de ce genre de tirage. La lecture de l'excellent ouvrage de M. G. NAUDET lui applanira toutes les difficultés que l'on rencontre dans ces essais.



G. NAUDET. — **La photographie des couleurs à la portée de tous,** un vol. in-18 broché avec figures.

Les perfectionnements apportés, d'une part, dans la fabrication des plaques sensibles, d'autre part, dans les procédés photographiques, permettent aujourd'hui à l'amateur d'obtenir assez facilement des photographies en couleurs par la méthode indiquée en 1869 par Charles Cros et par Louis Ducos du Hauron. Dans l'intéressante brochure qu'il vient de publier, M. G. NAUDET nous apprend à obtenir aisément de belles photographies en couleurs, soit sur papier, soit transparentes (pour vitraux ou projections). Il suffit de suivre pas à pas ses instructions pour réussir.

## OCCASION RARE

*Aux environs de Paris, 15 minutes de chemin de fer*

**130 trains par jour**

**A VENDRE** ou à **LOUER**, Usine moderne agencée pour faire les enduits de papiers photographiques ou autres, machine à vapeur, machine à enduire, accrocheuse, calorifère puissant, éclairage électrique; construction neuve d'un rez-de-chaussée de 224 mètres et d'un premier étage très haut de plafond de même dimension. Avec l'usine, maison d'habitation, bonne construction de 134 mètres, élevée sur caves: vestibule, cuisine, office, salle à manger de 24 couverts, salon de 40 mètres carrés, 1<sup>er</sup> étage: 4 grandes chambres avec cabinet de toilette, salle de bains; 2<sup>e</sup> étage: 3 grandes chambres et 4 petites. Le tout chauffé par calorifère. Grand jardin bien planté et potager en plein rapport, pouvant au besoin recevoir construction.

Contenance totale: 2.644 mètres. Prix: 75.000 fr. Location: 4.000 fr.

Le propriétaire serait disposé à entreprendre une fabrication se rattachant aux enduits de papiers, avec le concours d'une personne compétente.

Année 1899

## Table Alphabétique des Matières

- Action chimique des rayons X, d'après M. VILLARD. — N° 15, p. 48.
- Applications scientifiques de la Photographie, par M. L. SERRRES. — N° 15, p. 46.
- Action de la lumière aux très basses températures, par MM. A. et L. LUMIÈRE. — N° 16, p. 69.
- Autour de l'Exposition de 1900, par L. GASTINE. — N° 18, p. 105; n° 21, p. 159.
- Adurol (Le nouveau révélateur I'), par M. E. BELIN. — N° 23-24, p. 205.
- Biffins (Les) de la Butte-aux-Cailles (Variété photographique), par M. A. COLLARD. — N° 13, p. 14; n° 14, p. 31.
- Beautés (Les) pittoresques de l'Arizona (Variété photographique), par M. E. GALLOIS. — N° 13, p. 17.
- Bibliographie. — N° 14, p. 42; n° 15, p. 65; n° 17, p. 103; n° 19, p. 138; n° 20, p. 157; n° 21, p. 178; n° 22, p. 201; n° 23-24, p. 222.
- Chroniques. — N° 13, p. 1; Actualités, n° 17, p. 87; Pro patria, n° 19, p. 123; Autour de l'Exposition de 1900, n° 18, p. 105 et n° 21, p. 159, par L. GASTINE.
- Conférences publiques de 1899 sur la Photographie et ses récents progrès. — N° 13, p. 8.
- Congrès: Des Sociétés savantes de Paris et des départements à Toulouse en 1899, n° 13, p. 16; — Des Sociétés savantes pour 1900, n° 15, p. 49; — International de photographie en 1900; règlement, n° 23-24, p. 212; — Des Sociétés savantes, programme, n° 23-24, p. 220.
- Chambre syndicale. Extrait des procès-verbaux des séances. Janvier, n° 13, p. 18; février, n° 14, p. 43; mars, n° 15, p. 63; avril, n° 16, p. 81; mai, n° 17, p. 101; juin, n° 18, p. 121; juillet, n° 20, p. 155; octobre, n° 22, p. 199; novembre, n° 23-24, p. 221.
- Correspondance. — N° 13, p. 21.
- Concours. — Notre Concours d'instantanés. Compte-rendu et Palmarès, par M. J. DEBOULOZ. — N° 14, p. 23 et 26; n° 15, p. 45; n° 16, p. 67.
- Cyclorama (Le). — N° 16, p. 76.
- Classe (La) de la Photographie à l'Exposition de 1900, par L. GASTINE. — N° 23-24, p. 203.
- Course à travers les Indes, par E. GALLOIS. — N° 23-24, p. 211.
- Diapositifs en teintes variées (Développement des). — N° 16, p. 74.
- Echos. — N° 15, p. 50; n° 16, p. 71; n° 17, p. 91; n° 18, p. 109; n° 19, p. 127; n° 21, p. 174; n° 22, p. 199; n° 23-24, p. 208.
- Eclairage du laboratoire pour les plaques orthochromatiques. — N° 16, p. 72.
- Expositions et Concours. — N° 17, p. 103. — E. de Poitiers, n° 21, p. 177.
- Grossissements en Microphotographie (Détermination des), par M. F. MONPILLARD. — N° 13, p. 3.
- Hydroquinone et paraphénylène diamine (Sur les propriétés révélatrices d'une nouvelle combinaison d'), par MM. LUMIÈRE et SEYEWETZ. — N° 14, p. 36.
- Halo de réflexion. — N° 19, p. 128.
- Impressions polychromes (Procédé pelliculaire d'), par M. L. VIDAL. — N° 19, p. 132.
- Iodure mercurique comme renforçateur (Sur l'emploi de I'), par MM. LUMIÈRE et SEYEWETZ. — N° 22, p. 181.
- La liberté de l'Objectif, par L. BORDAT. — N° 23-24, p. 210.
- Notes de mon Carnet. — N° 13, p. 7.
- Nettoyages. — N° 13, p. 13.
- Nouveautés photographiques. — Laboratoire-valise Massenot; — Sensibilisateur Eglé, n° 14, p. 38. — Le Chronophotographe Gaumont; — La jumelle stéréoscopique Mackenstein, n° 17, p. 98. — Appareils Papillon; — Le Mutoscope; — L'Auto-Email, n° 18, p. 116. — Laboratoire de poche Desbain et Gheimin, n° 19, p. 136; — Le devlobox Douny; — L'hémérascope Gaumont, n° 20, p. 154. — Le révélateur express G. G., n° 21, p. 177. — Le châssis "Le Mercure" Lapière, n° 22, p. 198. — Le révélateur élastique H. Reeb; — L'obturateur stéréoscopique Otto-Lund, n° 23-24, p. 218.
- Objectifs (Méthode simplifiée d'essais des), par M. HOUBAILLE. — N° 18, p. 110.
- Positifs directs à la chambre noire par le Révélateur à l'ésérine, par M. G. MERCIER. — N° 14, p. 35.
- Précautions à prendre en été dans les opérations du laboratoire. — N° 16, p. 77.
- Papier Artigues (Noté sur l'emploi du), par M. C. PUYO. — N° 17, p. 93.
- Poste (La) et la Photographie. — N° 18, p. 117.
- Progrès (Le) radiographique, par L. GASTINE. — N° 20, p. 141; n° 21, p. 163.
- Romanichels et Gitanas (Variété photographique), par DÉTECTIVE. — N° 13, p. 9; n° 15, p. 53.
- Recettes et procédés. — N° 14, p. 40; n° 15, p. 51; n° 16, p. 75; n° 17, p. 96; n° 18, p. 113; n° 19, p. 129; n° 20, p. 150; n° 21, p. 175; n° 22, p. 196; n° 23-24, p. 220.
- Récompenses aux ouvriers et employés de l'industrie photographique et Palmarès (Distribution des). — N° 15, p. 57.
- Relief photoplastique (Le). — N° 16, p. 71.
- Revue des périodiques. — N° 18, p. 109; n° 20, p. 152; n° 22, p. 189.
- Retouche des clichés, par M. VAUCAMPS. — N° 21, p. 162.
- Sainte Lucie (Variété photographique), par E. GALLOIS. — N° 18, p. 114.
- Substances sensibles (Les) à l'action de la lumière, par M. J. GIRARD. — N° 20, p. 152.
- Tirage coloré des épreuves, par M. E. B. — N° 18, p. 118.
- Traversée (Une) (Variété photographique), par M. E. GALLOIS. — N° 22, p. 191.
- Virage (Le) au platine, par M. G. GASTINE. — N° 17, p. 89.
- Variétés photographiques. — Les Biffins de la Butte-aux-Cailles, n° 13, p. 14; n° 14, p. 31, par M. A. COLLARD. — Les beautés pittoresques de l'Arizona, par M. E. GALLOIS, n° 13, p. 17. — Course à travers les Indes, par M. E. GALLOIS, n° 23-24, p. 214. — Romanichels et Gitanas (nouvelle), par DÉTECTIVE, n° 13, p. 9; n° 15, p. 53. — Sainte Lucie, par M. E. GALLOIS, n° 18, p. 114. — Une Traversée, par M. E. GALLOIS, n° 22, p. 191.

1899

## Table Analytique des Matières

## Numéro 13

*Chronique*, par L. GASTINE, p. 1. — *Grossissements en microphotographie* (Détermination des), par F. MONPILLARD, p. 3. — *Notes de mon carnet*, p. 7. — *Conférences publiques de 1899 sur la Photographie et ses récents progrès*, p. 8. — *Romanichels et Gitanas*, par DÉTECTIVE (suite), p. 9. — *Nettoyages*, p. 13. — *Les biffins de la Butte-aux-Cailles*, par A. COLLARD, p. 14. — *Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements à Toulouse en 1899* (Programme du), p. 16. — *Les beautés pittoresques de l'Arizona*, par E. GALLORI, p. 17. — *Chambre syndicale* (Extrait du procès-verbal de la séance du 10 janvier 1899), p. 18. — *Correspondance*, p. 21.

## Numéro 14

*Notre concours d'instantanés*, Compte-rendu et palmarès, par M. J. DUBOULOZ, p. 23 et 26. — *Les biffins de la Butte-aux-Cailles*, par A. COLLARD (fin), p. 31. — *Positifs directs à la chambre noire par le révélateur à l'ésérine*, par M. G. MERCIER, p. 35. — *Hydroquinone et paraphényline diamine* (sur les propriétés révélatrices d'une nouvelle combinaison d'), par MM. LUMIÈRE FRÈRES et SEYEWETZ, p. 36. — *Les nouveautés photographiques*. Laboratoire-valise Massenet. — Sensibilisateur EGLÉ, p. 38-39. — *Recettes et procédés*, p. 40. — *Bibliographie*, p. 42 (Les agrandissements). — *Le Sidérosta*. — *Ballon-sonde*. — *Manuel de l'explorateur*. — *Chambre syndicale* (Extrait du procès-verbal de la séance du 7 février 1899), p. 43.

## Numéro 15

*Notre Concours d'instantanés*, par L. GASTINE, p. 45. — *Applications scientifiques de la Photographie*, par L. SERRES, p. 46. — *Action chimique des rayons X*, p. 48 (d'après M. Villard). — *Congrès des Sociétés savantes*, p. 49. — *Echos*, p. 50. — *Recettes et procédés*, p. 51. — *Romanichels et Gitanas*, (nouvelle fin), par DÉTECTIVE, p. 53. — *Récompenses aux ouvriers et employés de l'industrie photographique et Palmarès* (Distribution des), p. 57. — *Chambre syndicale* (Extrait du procès-verbal de la séance de mars 1899), p. 63. — *Bibliographie* (Recettes et procédés utiles, par D. LAFFARGUE), p. 65.

## Numéro 16

*Notre Concours d'instantanés*, par L. GASTINE, p. 67. — *Action de la lumière aux très basses températures*, par MM. A. et L. LUMIÈRE, p. 69. — *Relief photographique*, p. 71. — *Echos*, p. 71. — *Eclairage du laboratoire pour les plaques orthochromatiques*, p. 72. — *Diapositifs en teintes variées* (Développement des), p. 74. — *Recettes et procédés*, p. 75. — *Le Cyclorama*, p. 76. — *Précautions à prendre en été dans les opérations du laboratoire*, p. 77. — *Chambre syndicale* (Banquet annuel, p. 78. — Extrait du procès-verbal de la séance du 11 avril 1899), p. 84.

## Numéro 17

*Chronique* — *Actualités*, par L. GASTINE, p. 87. — *Le virage au platine*, par G. GASTINE, p. 89. — *Echos*, p. 91. — *Papier artique* (Note sur l'emploi

du), par M. C. PUYO, p. 93. — *Recettes et procédés*, p. 96. — *Les nouveautés photographiques*, Le nouveau chronophotographie Gaumont. — La jumelle stéréoscopique Mackenstein, p. 98 et 100. — *Chambre syndicale* (Extrait du procès-verbal de la séance du 2 mai 1899, p. 101). — *Exposition et concours*, p. 103. — *Bibliographie*. Dix leçons de photographie, par M. MATHET. Principes et pratique d'art en photographie, par M. F. DILLAYE, p. 103 et 104.

## Numéro 18

*Chronique*. — *Autour de l'Exposition de 1900*, par L. GASTINE, p. 105. — *Echos*, p. 109. — *Revue des périodiques*, p. 109. — *Objectifs* (Méthode d'essais simplifiés des), par M. HOUDAILLE, p. 110. — *Recettes et procédés*, p. 113. — *Sainte Lucie*, par M. E. GALLORI, p. 114. — *Les nouveautés photographiques*. Appareil papillon. — Le Mutoscope. — L'Auto-Email, p. 116 et 117. — *La poste et la photographie*, p. 117. — *Tirage coloré des épreuves*, par M. E. B., p. 118. — *Chambre syndicale* (Extrait du procès-verbal de la séance du 6 juin 1899), p. 121.

## Numéro 19

*Chronique*. — *Pro patria*, par L. GASTINE, p. 123. — *Echos*, p. 127. — *Halo de réflexion*, p. 128. — *Recettes et procédés*, p. 129. — *Impressions polychromes* (Procédé pelliculaire d'), par M. L. VIDAL, p. 132. — *Les nouveautés photographiques*. Laboratoire de poche, p. 136. — *Bibliographie*. Principes de Géométrie moderne, par E. DUPORQ. — La Photographie en couleurs, par P. CLERC. — Dictionnaire de photographie. — La chimie des manipulations photographiques, par NIENWEN-GLOWSKI, p. 138.

## Numéro 20

*Le progrès radiographique*, par L. GASTINE, p. 141. — *Recettes et procédés*, p. 150. — *Revue des périodiques*, p. 152. — *Substances sensibles à l'action de la lumière*, par M. J. GIRARD, p. 152. — *Les nouveautés photographiques*. Le Develobox, de M. P. DOUNY. — L'Hémérascope Gaumont, p. 154 et 155. — *Chambre syndicale* (Extrait du procès-verbal de la séance du 6 juillet 1895), p. 155. — *Bibliographie*. La photographie en ballon, par M. H. MEYER-HEINE. — L'Art photographique, p. 157.

## Numéro 21

*Autour de l'Exposition*, par L. GASTINE, p. 159. — *Retouche des clichés*, par M. VAUCAMP, p. 162. — *Le progrès radiographique* (suite et fin), par L. GASTINE, p. 163. — *Echos*, p. 174. — *Recettes et procédés*, p. 175. — *Les nouveautés photographiques*. Le révélateur express, G. G., p. 177. — *Exposition de Poitiers en 1899*, p. 177. — *Bibliographie*. Recherches sur les gaz, par A. LEDUC. — Manuel d'Héliogravure, par M. SCHULTZ. — La Radiographie, A. LONDE. — La Photographie stéréoscopique, par L. MATHET. — Le Portrait, par F. DILLAYE. — Album Thorston-Pickert, p. 178.

## Numéro 22

*L'iodure mercurique comme renforçateur* (Sur

l'emploi du), par M. M. LUMIÈRE frères et SEYEWETZ, p. 181. — *Congrès photographique de 1900*, p. 188. — *Revue des périodiques*, p. 189. — *Une Traversée (suite et fin)*, par M. E. GALLOIS, p. 191. *Recettes et procédés*, p. 196. — *Les nouveautés photographiques*. Le châssis le mercure, p. 198. — *Echos*, p. 199. — *Chambre syndicale (Extrait du rapport de la séance d'octobre 1899)*, p. 199. — *Bibliographie*. L'objectif photographique, par M. P. MOISSARD, p. 201.

Numéros 23-24

*La classe de la photographie à l'Exposition de 1900*, par L. GASTINE, p. 203. — *Le nouveau révélateur l'Aduro*, par M. E. BELIN, p. 205. —

*Echos*, p. 208. — *La liberté de l'objectif*, par M. L. BORDAT, p. 210. — *Congrès international de photographie de 1900*, règlement, p. 212. — *Course à travers les Indes*, par M. E. GALLOIS, p. 214. — *Les nouveautés photographiques*. Révélateurs élastiques Reeb. — Obturateur stéréoscopique Otto-Lund, p. 218. — *Recettes et procédés*, par le D<sup>r</sup> G. HODÉE, p. 220. — *Congrès des Sociétés savantes*, programme, p. 220. — *Chambre syndicale (Extrait du procès-verbal de la séance du 7 novembre 1899)*, p. 221. — *Bibliographie*. Aux Pyrénées, par GUIGOU. — Les petits travaux du photographe, par A. REYNER. — La gomme bichromatée, par G. NAUDET. — La photographie en couleurs, par G. NAUDET, p. 222.

1899

Table Analytique des Illustrations

Hors texte. — Stéréoscopies (simili)

*Le grand Morin*, par M. A. COLLEROLLES. — N° 13, p. 2-3.  
*Prêts à partir (Sud Algérien)*, par M. MAYSTRE. — N° 14, p. 24-25.  
*Ferme de Marivaux*, par M. A. COLLESOLLES. — N° 15, p. 46-47.  
*Barques sur le Nil*, par M. HANAU. — N° 16, p. 68-69.  
*Bords de l'Eure à Chartres*, par A. COLLESOLLES. — N° 17, p. 88-89.  
*Barque égyptienne chargée de gargoulettes sur le Nil*, par M. HANAU. — N° 18, p. 106-107.  
*Les rochers de Ploumana'ch*, par M. MILHAU. — N° 19, p. 124-125.  
*Sur la baie de Perros-Guirec*, par M. MILHAU. — N° 20, p. 150-151.  
*Mosquée d'El-Aksa à Jérusalem*, par M. HANAU. — N° 21, p. 160-161.  
*Le 14 Juillet à Longchamps*, par M. SCHIAEFFNER. — N° 22, p. 182-183.  
*Village de Siloe (Palestine)*, par M. HANAU. — N° 23-24, p. 204-205.

Hors texte. — Phototypies

*Les beautés de l'Arizona*: Plateau de Kaiba; — Les cinq dômes; — Le rocher de l'Aigle; — Rivière du Colorado (Clichés Hillers). — N° 13, p. 18-19.  
*La sortie du troupeau*, par M. E. GUITTON. — N° 15, p. 62-63.  
*Crépuscule*, par M. HICHS. — *Une arrestation*, par M. H. LEMOINE. — *Course de taureau*, par M. H. LEMOINE. — N° 16, p. 84-85.  
*Place du Marché à Bruxelles*, par M. G. MAURY. — *Appareillage*, par M. J. QUENTIN. — *Sur la Sèvre Niortaise*, par M. G. MAURY. — *Partie de pêche*, par M. J. CROMBÉ. — N° 18, p. 118-119.  
*Pêcheurs du pont de Neuilly*, par M<sup>lle</sup> PERRAudeau. — *Les lavées sur le Paillon. — Sur la Sèvre sur la Remanche (Isère)*, par M. A. SENNELIER. — *La rue Saint-Michel (vieux Rennes)*, par M. G. MAURY. — N° 20, p. 150-151.  
*Sur le canal d'Ile et Rance*, par M. G. MAURY. — *Voiture russe*, par M. G. QUEILLE. — *Le château de Pierrefond*, par M. H. GUINOT. — *La Cathédrale*, par M. A. COLLEROLLES. — N° 21, p. 176-177.  
*Petits Cousins*, par M<sup>lle</sup> DE SAINTE-MARIE. — *Ren-*

*trée de Cuirassiers*, par M<sup>lle</sup> DE SAINTE-MARIE. — *Une passerelle trop chargée*, par M<sup>lle</sup> C. LAGUARDE. — *Quai Cronstadt à Toulon*, par M<sup>lle</sup> C. LAGUARDE. — N° 22, p. 198-199.  
*Pêcheurs du pont de Neuilly*. — *Le Gué*. — *Bains de pieds*. — *A la godille*. — N° 23-24, p. 220-221.

Hors texte. — Planches de simili

*Les Biffins de la Butte-aux-Cailles*: 1° Groupe d'enfants (instantanée), n° 13, p. 6; 2° Instantanée groupe, n° 14, p. 27.  
*Etude de Pont (Gironde)*, par M. SALOMON FOY. — N° 17, p. 97.  
*La végétation tropicale à Sainte-Lucie (Antilles)*. — N° 18, p. 115.  
*Le progrès radiographique*, par L. GASTINE. — 5 planches sur le laboratoire de radiographie de l'hôpital Necker. — N° 20, p. 140, 144, 146 et 148; n° 21, p. 171.  
*A Biskra (Algérie)*, par M. LUC DE DOBRZANSKY. — N° 23-24, p. 223.

Intercalées dans le texte. — Simili d'après instantanées

*Romanichels et Gitans (suite)*. — N° 13, p. 9, 11 et 12; n° 15, p. 53, 55 et 56. Série de cinq instantanées par M. A. IBELS, et un inst. de M. LANSIAUX.  
*Les Biffins de la Butte-aux-Cailles*. — N° 13, p. 14 et 15; n° 14, p. 31, 32, 33 et 34. Série de cinq instantanées, par M. A. COLLARD.  
*L'hiver à Paris*. N° 14, p. 23, 26 et 41. Série d'instantanées, par M. A. IBELS.  
*Près du Manoir*, paysage, instantanée.  
*Microphotographie d'alliages de métaux*, par M. L. SERRES. — N° 15, p. 47.  
*Forêt de Fontainebleau, paysage d'hiver*, par M. A. IBELS. — N° 16, p. 69.  
*La Ville-Evrard, paysage d'été*, par A. IBELS. — N° 16, p. 70.  
*La mare aux fées (Fontainebleau)*, par M. A. IBELS. — N° 16, p. 73.  
*Les joueurs de boules*, par M. A. IBELS. — N° 16, p. 74.  
*Barques sur le port de Cannes*, par M. AILLAUD. — N° 16, p. 77.  
*L'auberge de l'Écu de France à Chennevières*, par M. Camille DONGUY. — N° 16, p. 81.  
*Le Courrier rentrant au port*, par M. Armand DUFOUR. — N° 17, p. 85.

*La "Marine" de Corse (Corse)*, par M. G. LOISEAU. — N° 17, p. 89.  
*Sur les Quois*, par M. A. IRELS. — N° 17, p. 91.  
*Sèche fraîche*, par M. A. IRELS. — N° 17, p. 92.  
*Remorqué*. — N° 17, p. 93.  
*Vue de Corté (Corse)*, par M. G. LOISEAU. — N° 17, p. 95.  
*Transport de queue*, par M. G. JOUBLA. — N° 17, p. 96.  
*En Italie*, par M. de BIANCOURT. — N° 17, p. 99.  
*À Monaco*, par M. L. GASTINE. — N° 17, p. 100.  
*Crépuscule*. — N° 17, p. 102.  
*Autour de l'Exposition*. — Avenue de Suffren. — Avenue de Labourdonnais. — Face au quai d'Orsay. — Les camelots. — Le globe céleste. — Le Tour du monde animé. — La rive gauche vue du pont d'Iéna. — Devant l'Esplanade des Invalides. — La voie centrale de l'Esplanade. — Le Vieux Paris. — Série de dix instantanées, par L. GASTINE. — N° 18, p. 105, 106, 107 et 108.  
*L'arrivée du Comte de Marchand à Toulon*, par M. NADAR père. — N° 18, p. 111.  
*Femmes créoles de Sainte-Lucie*. — N° 18, p. 114.  
*Hail-coach au loir*, par M. A. LEMOINE. — N° 19, p. 121.  
*Le Daumont présidentielle*, par M. A. LEMOINE. — N° 19, p. 126.  
*Le casotage en Merne*, par M. A. LEMOINE. — N° 19, p. 129.  
*Procession de la Fête-Dieu à Nogon-sur-Sarthe*. — Le départ, le retour. — Bientrée des fillettes. — Bientrée du dais. — Série de quatre instantanées, par M. le Docteur G. HODÉ. — N° 19, p. 132, 133 et 134.  
*Les bords de la Sarthe à Nogon-sur-Sarthe*, par le Docteur G. HODÉ. — N° 19, p. 135.  
*Radiographie d'un bassin et d'un thauze*, par G. CONTREMOULINS. — N° 20, p. 142.  
*Radiographie de calculs du rein*, par M. G. CONTREMOULINS. — N° 20, p. 143.  
*Le port d'Herzès, à Monaco*, par M. A. SENNEZIER. — N° 20, p. 149.

*L'arrivée du paquebot*, par M. G. LOISEAU. — N° 20, p. 150.  
*La Moisson*, par M. H. LEMOINE. — N° 20, p. 151.  
*Crochiers au loir*, par M. H. LEMOINE. — N° 20, p. 156.  
*Autour de l'Exposition de 1900*. — Le Jardin du Trocadéro. — Les berges de la Seine. — Au Palais de l'Optique. — Galerie au Champ-de-Mars. — Les sections étrangères. — Le Palais des Congrès. — Facade aux Invalides. — Série de six vues instantanées, par L. GASTINE. — N° 21, p. 159, 160, 161 et 162.  
*Le progrès radiographique*. — Vue du laboratoire de l'Hôpital Necker. — N° 21, p. 165 et 167.  
*Temple indien*, par M. LACHENAL. — N° 21, p. 176.  
*Au poste de chasse*, par H. LEMOINE. — N° 22, p. 181.  
*Les pigeons de la place Saint-Marc, à Venise*, par M. de BIANCOURT. — N° 22, p. 185.  
*Intérieur d'église*, par M. BALBRUCK. — N° 22, p. 187.  
*Tous impatients*, par M. H. LEMOINE. — N° 22, p. 189.  
*La Moisson*, par M. H. LEMOINE. — N° 22, p. 190.  
*Sur le Nil*, par M. LUC de DOBRZANSKY. — N° 22, p. 191.  
*Suez*, par M. E. GALLOIS. — N° 22, p. 192.  
*L'heure de la sieste*, par M. E. GALLOIS. — N° 22, p. 194.  
*À l'arrivée du Transport*, par M. H. LEMOINE. — N° 22, p. 197.  
*Un bœuf gras*, par M. H. LEMOINE. — N° 22, p. 200.  
*Le Vieux Paris à l'Exposition de 1900*, par M. MACKENSTEIN. — N° 23-24, p. 207.  
*Le rade de Toulon*, par M. H. LEMOINE. — N° 23-24, p. 209.  
*Les Palais des nations étrangères à l'Exposition de 1900*, par M. MACKENSTEIN. — N° 23-24, p. 211.  
*Arçols*, par M. H. LEMOINE. — N° 23-24, p. 213.  
*Course à travers les Indes*. — A la fontaine. — Pagode. — Le Kailas. — Monuments de Lucknow. — Série de quatre vues, par M. E. GALLOIS. — N° 23-24, p. 215 et 217.



SOLIEL GOUGHANT à MARIE BAINE, par M. G. MOLLIGNON, à Rochefort.  
 Diplôme du mérite de la 4<sup>e</sup> catégorie  
 du Concours International de la « Photographie Française » (1898-1899)

